

COMMUNICATION FINANCIÈRE

TotalEnergies Marketing Maroc

Résultats 2024

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2024

BILAN ACTIF

ACTIF	En dirhams			Au 31/12/2023 Net
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS [A]	161.719.999,98	109.446.000,00	52.273.999,98	69.617.999,98
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	161.719.999,98	109.446.000,00	52.273.999,98	69.617.999,98
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES [B]	126.926.781,77	36.215.486,46	90.711.295,31	91.143.642,66
Immobilisations en Recherche et Dev.				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	40.771.944,42	36.215.486,46	4.556.457,96	4.988.805,31
Fonds commercial	86.154.837,35		86.154.837,35	86.154.837,35
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES [C]	5.236.670.919,85	3.021.858.035,45	2.214.812.884,40	2.292.973.337,45
Terrains	114.769.246,60		114.769.246,60	114.821.746,60
Constructions	1.054.862.154,28	518.668.855,14	536.193.299,14	528.202.507,15
Installations techniques, matériel et outillage	3.694.894.585,85	2.360.432.474,41	1.334.462.111,44	1.382.790.122,04
Matériel de transport	25.818.285,26	25.159.545,12	658.740,14	1.468.005,55
Mobilier, Mat. de bureau, Aménagement divers	147.516.403,71	117.597.160,78	29.919.242,93	32.110.503,99
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	198.810.244,15		198.810.244,15	233.580.452,12
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES [D]	232.527.291,85	22.526.795,49	210.000.496,36	213.283.084,09
Prêts immobilisés	9.450.243,00		9.450.243,00	9.450.243,00
Autres créances financières	945.555,78		945.555,78	1.233.708,48
Titres de participation	222.131.493,07	22.526.795,49	199.604.697,58	202.599.132,61
Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF [E]				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	5.757.844.993,45	3.190.046.317,40	2.567.798.676,05	2.667.018.064,18
STOCKS [F]	1.171.795.681,79	1.544.556,95	1.170.251.124,84	1.994.494.728,33
Marchandises	994.505.922,25		994.505.922,25	1.823.023.349,67
Matières et fournitures consommables	126.363.606,73		126.363.606,73	108.528.676,15
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis	50.926.152,81	1.544.556,95	49.381.595,86	62.942.702,51
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT [G]	2.957.038.399,32	277.300.269,16	2.679.738.130,16	2.830.447.804,06
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	190.000.000,00		190.000.000,00	292.000.000,00
Clients et comptes rattachés	2.330.588.898,39	277.300.269,16	2.053.288.629,23	1.926.913.026,43
Personnel	7.157.629,42		7.157.629,42	5.127.984,58
État	386.286.532,62		386.286.532,62	569.511.662,58
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	40.098.466,71		40.098.466,71	22.737.562,14
Comptes de régularisation- Actif	2.906.872,18		2.906.872,18	14.157.568,33
TITRES VALEURS DE PLACEMENT [H]				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF [I]				
Éléments circulants	2.563.550,75		2.563.550,75	8.328.932,09
TOTAL II (F+G+H+I)	4.131.397.631,86	278.844.826,11	3.852.552.805,75	4.833.271.464,48
TRÉSORERIE-ACTIF	1.402.976.634,40		1.402.976.634,40	1.284.726.913,54
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G et C.C.P	1.402.963.735,89		1.402.963.735,89	1.284.708.898,86
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	12.898,51		12.898,51	18.014,68
TOTAL III	1.402.976.634,40		1.402.976.634,40	1.284.726.913,54
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	11.292.219.259,71	3.468.891.143,51	7.823.328.116,20	8.785.016.442,20

BILAN PASSIF

PASSIF	En dirhams		Au 31/12/2023
	AU 31/12/2024		
CAPITAUX PROPRES (A)	2.595.923.623,32		2.253.065.440,82
Capital social ou personnel ⁽¹⁾	448.000.000,00		448.000.000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
• Capital appelé	448.000.000,00		448.000.000,00
• Dont versé	448.000.000,00		448.000.000,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale	44.800.000,00		44.800.000,00
Autres réserves	1.258.505.440,82		1.701.519.061,11
Report à nouveau ⁽²⁾			
Résultat en instance d'affectation			
Résultat net de l'exercice ⁽²⁾	844.618.182,50		58.746.379,71
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	2.595.923.623,32		2.253.065.440,82
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)			
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (C)	697.106.199,43		737.390.238,56
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement	697.106.199,43		737.390.238,56
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	101.920.929,18		98.072.141,78
Provisions pour risques	42.292.143,32		36.548.143,32
Provisions pour charges	59.628.785,86		61.523.998,46
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	3.394.950.751,93		3.088.527.821,16
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	4.402.837.051,51		5.684.689.612,61
Fournisseurs et comptes rattachés	3.404.596.143,43		3.803.464.107,98
Clients créditeurs, avances et acomptes	42.565.475,43		802.031.366,49
Personnel	62.338.883,03		41.941.875,94
Organismes sociaux	18.889.653,58		22.270.626,67
État	353.925.290,11		980.170.450,90
Comptes d'associés			
Autres créanciers	516.710.361,88		27.280.162,57
Comptes de régularisation passif	3.811.244,05		7.531.022,06
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	2.563.550,75		8.328.932,09
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (Éléments circulants) (H)	22.976.762,01		3.470.076,34
TOTAL II (F+G+H)	4.428.377.364,27		5.696.488.621,04
TRÉSORERIE PASSIF			
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie			
Banques de régularisation	0,00		0,00
TOTAL III	0,00		0,00
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	7.823.328.116,20		8.785.016.442,20

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

DÉSIGNATION	OPÉRATIONS		Au 31/12/2024 3 = 2 + 1	Au 31/12/2023 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
I PRODUITS D'EXPLOITATION	20.909.935.556,16		20.909.935.556,16	20.946.422.239,51
Ventes de marchandises (en l'état)	18.194.103.791,28		18.194.103.791,28	17.836.008.058,29
Ventes de biens et services produits	153.922.230,80		153.922.230,80	148.190.939,88
CHIFFRES D'AFFAIRES	18.348.026.022,08		18.348.026.022,08	17.984.198.998,17
Variation de stocks de produits ⁽¹⁾	-14.517.560,38		-14.517.560,38	-15.149.001,64
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	21.448.521,58		21.448.521,58	24.122.767,09
Subventions d'exploitation	2.478.698.314,02		2.478.698.314,02	2.889.004.707,26
Autres produits d'exploitation	13.366.590,24		13.366.590,24	12.076.298,10
Reprises d'exploitation : transferts de charges	62.913.668,62		62.913.668,62	52.168.470,53
TOTAL I	20.909.935.556,16		20.909.935.556,16	20.946.422.239,51
II CHARGES D'EXPLOITATION	19.577.263.679,48		19.577.263.679,48	20.016.613.502,84
Achats revendus ⁽²⁾ de marchandises	17.959.659.996,04		17.959.659.996,04	18.461.936.027,50
Achats consommés ⁽²⁾ de matières et fournitures	257.765.345,90		257.765.345,90	296.344.443,76
Autres charges externes	695.974.276,92		695.974.276,92	644.746.188,73
Impôts et taxes	8.588.716,30		8.588.716,30	9.871.355,92
Charges de personnel	262.549.018,35		262.549.018,35	227.390.244,92
Autres charges d'exploitation	2.701.640,09		2.701.640,09	2.102.782,25
Dotations d'exploitation	390.024.685,88		390.024.685,88	374.222.459,76
TOTAL II	19.577.263.679,48		19.577.263.679,48	20.016.613.502,84
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1.332.671.876,68		1.332.671.876,68	929.808.736,67
IV PRODUITS FINANCIERS	124.992.536,40		124.992.536,40	119.308.798,23
Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	78.999.549,83		78.999.549,83	71.467.169,98
Gains de change	37.403.356,42		37.403.356,42	29.256.626,49
Intérêts et autres produits financiers	260.698,06		260.698,06	54.884,68
Reprises financières : transfert charges	8.328.932,09		8.328.932,09	18.530.117,08
TOTAL IV	124.992.536,40		124.992.536,40	119.308.798,23
V CHARGES FINANCIÈRES	90.491.584,01		90.491.584,01	131.978.439,24
Charges d'intérêts	64.625.676,31		64.625.676,31	81.073.607,48
Pertes de change	20.307.921,92		20.307.921,92	39.382.304,46
Autres charges financières				
Dotations financières	5.557.985,78		5.557.985,78	11.522.527,30
TOTAL V	90.491.584,01		90.491.584,01	131.978.439,24
RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	34.500.952,39		34.500.952,39	-12.669.641,01
RÉSULTAT COURANT (III+VI)	1.367.172.829,07		1.367.172.829,07	917.139.095,66
VIII PRODUITS NON COURANTS	13.345.312,61		13.345.312,61	42.565.897,93
Produits des cessions d'immobilisations	11.176.972,10		11.176.972,10	31.192.190,36
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	168.340,51		168.340,51	2.575.846,49
Reprises non courantes ; transferts de charges	2.000.000,00		2.000.000,00	8.797.861,08
TOTAL VIII	13.345.312,61		13.345.312,61	42.565.897,93
IX CHARGES NON COURANTES	69.710.908,18		69.710.908,18	581.531.441,88
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	52.500,00		52.500,00	4.359.710,12
Subventions accordées	0		0	0
Autres charges non courantes	61.914.408,18		61.914.408,18	569.189.731,76
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	7.744.000,00		7.744.000,00	7.982.000,00
TOTAL IX	69.710.908,18		69.710.908,18	581.531.441,88
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-56.365.595,57		-56.365.595,57	-538.965.543,95
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	1.310.807.233,50		1.310.807.233,50	378.173.551,71
XII IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	466.189.051,00		466.189.051,00	319.427.172,00
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)	844.618.182,50		844.618.182,50	58.746.379,71
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	21.048.273.405,17		21.048.273.405,17	21.108.296.935,67
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	20.203.655.222,67		20.203.655.222,67	21.049.550.555,96
XVI RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)	844.618.182,50		844.618.182,50	58.746.379,71

(1) Variation de stock : stock final - stock initial: Augmentation (+) ; Diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : Achats - variation de stock

Aux Actionnaires de la société
TotalEnergies Marketing Maroc S.A
146 BD MOHAMMED ZERKOUNI,
20060 - Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2 595 923 623,32 MAD dont un bénéfice net de 844 618 182,5 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'état C5 qui décrit le dénouement du contrôle fiscal qu'a connu la société courant l'exercice 2024. Notre opinion d'audit n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Provision pour dépréciation des créances clients :

Risque identifié	Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque
<p>Les créances clients, représentent un des postes les plus significatifs du bilan. Une provision est comptabilisée dans les comptes de la société afin de couvrir le risque de dépréciation de ces créances.</p> <p>Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), les créances sont inscrites pour leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation en fonction de l'antériorité de ces créances. L'évaluation du caractère recouvrable de cet actif repose sur l'appréciation du management du risque de recouvrement relatif à chaque créance. L'estimation de la valeur recouvrable des créances requiert ainsi l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer.</p> <p>Les provisions pour dépréciation des créances clients constituent un point clé de l'audit dans la mesure où le montant de cette provision est sensible aux estimations et aux hypothèses retenues par la Direction.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance du processus d'identification et d'évaluation de la provision pour dépréciation des créances, notamment en procédant à des entretiens avec la Direction de la société ; Examiner la permanence des principes et méthodes comptables appliqués ; Apprécier les hypothèses de la direction en examinant les conditions des contrats et des accords, les informations historiques, les données de tiers et les informations externes, ainsi que les événements subséquents ; Examiner les informations communiquées sur les provisions pour dépréciation des créances clients dans l'ETIC.

Provision pour risques significatifs, et passifs éventuels

Risque identifié	Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque
<p>La société est exposée à des risques inhérents à son activité, notamment en ce qui concerne les risques sociaux et réglementaires.</p> <p>Les provisions pour risques constituent un point clé de notre audit compte tenu de la diversité des risques auxquels la société est exposée et du degré de jugement exercé par la Direction dans l'estimation de ces risques et des montants comptabilisés en provisions, tel qu'exposés dans l'état B15 « Passifs éventuels » de l'ETIC et du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner les procédures mises en œuvre par la société afin de recenser les risques auxquels elle est exposée et à nous faire confirmer par les conseils externes de la société notre compréhension des litiges et réclamations ; Prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction juridique, de la documentation correspondante et évaluer leur cohérence avec les réponses aux confirmations externes ; Apprécier les principaux risques identifiés et examiner le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction, pour estimer le montant des provisions comptabilisées ; Examiner le caractère approprié des informations relatives à ces passifs éventuels présentés dans l'état B15 « Passifs éventuels » de l'ETIC.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca le 29 avril 2025

Les Commissaires aux comptes



PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - Cusa Anfa
20220 Hay Hassani Casablanca
Mohamed Rqibate
Associé

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (Référentiel IFRS)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de Dirhams)

ACTIF	Décembre 2024	Décembre 2023
ACTIFS NON COURANTS		
Écart d'acquisition	86.155	86.155
Immobilisations incorporelles	3.388	3.782
Immobilisations corporelles	2.235.744	2.262.016
Immobilisations en droit d'usage	523.176	462.603
Sociétés mises en équivalence : titres et prêts	176.114	174.798
Autres actifs financiers	112.641	112.575
Impôts différés	24.173	47.690
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	3.161.391	3.149.619
ACTIFS COURANTS		
Stocks	1.193.482	2.024.477
Clients et comptes rattachés	1.763.383	1.759.447
Autres créances	702.266	852.235
Autres Actifs financiers courants	16.546	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.789.312	1.487.425
TOTAL ACTIFS COURANTS	5.464.989	6.123.584
Total actif	8.626.380	9.273.203

PASSIF

Décembre 2024

Décembre 2023

CAPITAUX PROPRES	Décembre 2024	Décembre 2023
Capital	448.000	448.000
Primes et réserves consolidées	2.312.630	1.880.358
Écarts de conversion	(14.861)	(12.425)
Total des capitaux propres – Part du Groupe	2.745.769	2.315.933
Intérêts ne conférant pas le contrôle		
Total des capitaux propres	2.745.769	2.315.933
PASSIFS NON COURANTS		
Engagements envers le personnel	36.012	33.196
Provisions et autres passifs non courants	222.880	214.178
Dettes financières non courantes	488.198	424.057
Total passifs non courants	747.090	671.431
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	3.204.855	3.669.901
Autres créditeurs et dettes diverses	1.123.783	1.705.328
Dettes financières courantes	754.744	837.760
Autres passifs financiers courants	0	22.711
Provisions et autres passifs courants	50.139	50.139
TOTAL PASSIFS COURANTS	5.133.521	6.285.839
Total passif et capitaux propres	8.626.380	9.273.203

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers de Dirhams)

	Décembre 2024	Décembre 2023
Ventes de produits de l'activité	16.628.809	16.812.432
Ventes de prestations de service	123.033	120.988
CHIFFRE D'AFFAIRES	16.751.842	16.933.420
Achats, nets de variation de stocks	(13.939.904)	(14.621.700)
Charges d'exploitation	(1.109.778)	(1.050.161)
Dotations aux amortissements	(340.730)	(347.335)
Autres produits	51.659	90.139
Autres charges	(72.789)	(585.068)
Résultat opérationnel	1.340.300	419.295
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1.955	2.110
Coût de l'endettement financier brut	(62.646)	(67.184)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	(60.691)	(65.074)
Autres produits financiers	114.073	33.749
Autres charges financières	(20.314)	(40.102)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	1.373.368	347.868
Quote-part du résultat net dans les entreprises associées	55.945	55.879
Impôts sur les résultats	(495.118)	(353.497)
Résultat net de l'ensemble consolidé	934.195	50.250
Part du Groupe	934.195	50.250
Résultat net par action (en Dirhams)	104	6
Résultat net dilué par action (en Dirhams)	104	6

TotalEnergies Marketing Maroc (TEMM) réalise un résultat net social de 845 millions MAD et un résultat net consolidé de 934 millions MAD au 31 décembre 2024.

En 2024, nos résultats sont soutenus par une bonne dynamique des ventes dans des conditions de marché favorables.

Le rapport financier au 31 décembre 2024 est publié sur le site web de la société TotalEnergies Marketing Maroc : <https://totalenergies.ma/totalenergies-au-maroc/espace-actionnaires/informations-reglementees>

Aux Actionnaires de la société
TotalEnergies Marketing Maroc S.A
146 BD MOHAMMED ZERKTOUNI,
20060 – Casablanca

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2 745 769 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 934 195 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note annexe 27 « passif éventuel » qui décrit le dénouement du contrôle fiscal qu'a connu la société courant l'exercice 2024. Notre opinion d'audit n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Provision pour dépréciation des créances clients :

Risque identifié	Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque
<p>Les créances clients, représentent un des postes les plus significatifs du bilan. Une provision est comptabilisée dans les comptes consolidés du groupe afin de couvrir le risque de dépréciation de ces créances.</p> <p>Comme indiqué de la note 18 « créances clients et autres débiteurs » des notes annexes, les créances sont inscrites pour leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation en fonction de l'antériorité de ces créances. L'évaluation du caractère recouvrable de cet actif repose sur l'appréciation du management du risque de recouvrement relatif à chaque créance. L'estimation de la valeur recouvrable des créances requiert ainsi l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer.</p> <p>Les provisions pour dépréciation des créances clients constituent un point clé de l'audit dans la mesure où le montant de cette provision est sensible aux estimations et aux hypothèses retenues par la Direction.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance du processus d'identification et d'évaluation de la provision pour dépréciation des créances, notamment en procédant à des entretiens avec la Direction ; Examiner la permanence des principes et méthodes comptables appliqués ; Apprécier les hypothèses de la direction en examinant les conditions des contrats et des accords, les informations historiques, les données de tiers et les informations externes, ainsi que les événements subséquents ; Examiner les informations communiquées sur les provisions pour dépréciation des créances clients dans les notes annexes.

Provision pour risques significatifs, et passifs éventuels

Risque identifié	Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque
<p>Le groupe est exposé à des risques inhérents à son activité, notamment en ce qui concerne les risques sociaux et réglementaires.</p> <p>Les provisions pour risques constituent un point clé de notre audit compte tenu de la diversité des risques auxquels le groupe est exposé et du degré de jugement exercé par la Direction dans l'estimation de ces risques et des montants comptabilisés en provisions, tel qu'exposés dans l'état « Passifs éventuels » des notes annexes des états de synthèse et du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner les procédures mises en œuvre par le groupe afin de recenser les risques auxquels elle est exposée et à nous faire confirmer par les conseils externes du groupe notre compréhension des litiges et réclamations ; Prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction juridique, de la documentation correspondante et évaluer leur cohérence avec les réponses aux confirmations externes ; Apprécier les principaux risques identifiés et examiner le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction, pour estimer le montant des provisions comptabilisées ; Examiner le caractère approprié des informations relatives à ces passifs éventuels présentés dans la note annexe « Passifs éventuels » des états financiers.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca le 29 avril 2025

Les Commissaires aux comptes



